



Loi Travail – Emploi – Salaire – Temps de travail – Services Publics

Le 15 septembre, c'est la rentrée sociale ! Mobilisons-nous pour le progrès social !

Renouer avec le progrès social impose de rompre avec les politiques d'austérité, de dumping social, de déréglementation du Travail, de bas salaire, de casse des services publics. Cela suffit ! Haussons la voix !

Abroger la Loi Travail, c'est nécessaire, c'est possible

En favorisant la précarisation de l'emploi (facilitation des licenciements économiques, conditions de reprise des entreprises, plans défensifs et offensifs de maintien de l'emploi,...) et en bloquant les salaires (majoration des heures supplémentaires, aménagement du temps de travail, forfaits jours,...), la loi El Khomri est à la fois une régression historique pour les salariés et les jeunes mais aussi un absolu d'inefficacité économique.

Le gouvernement a beau dire, il a beau faire : à juste titre 71 % des Français rejettent la loi Travail et 55 % jugent que les syndicats ont raison de reprendre le combat à la rentrée.

L'adoption de cette loi est une atteinte inacceptable à la démocratie citoyenne, à la démocratie sociale, à la démocratie parlementaire.

Cela légitime la mobilisation, l'encouragement, doit convaincre d'y prendre part pour empêcher l'application d'une loi qui n'a jamais fait l'objet d'un vote par les députés mais d'un passage par voie de force par coup de 49,3 et d'une promulgation au cœur de l'été...

Le combat pour l'abrogation du Contrat premier embauche (CPE) pourtant également publié au Journal Officiel montre que cela est possible...

Augmenter les salaires et pensions pour vivre mieux et doper la croissance

En 2016, les actionnaires devraient se partager quelque 1 028 milliards d'euros, soit la moitié de la richesse produite dans l'Hexagone. Championne d'Europe, la France se distingue à ces olympiades du fric et de la finance.

Pendant ce temps, les salaires, pensions, minima sociaux sont au point mort. Si le maigre pouvoir d'achat des ménages et des jeunes ne s'affaiblit pas davantage c'est principalement en raison de la quasi absence d'inflation due à la baisse des prix des produits pétroliers. C'est toutefois sans compter sur la hausse des dépenses de la vie courante : santé, logement, scolarité notamment pour les étudiants dont un sur deux se trouve contraint de travailler pour financer ses études.

La baisse du montant des pensions oblige désormais les retraités à cesser de plus en plus tard leur activité professionnelle, voire à en reprendre une pour ne pas sombrer dans la pauvreté.

Pour la CGT, la fiche de paye n'est pas l'ennemi de l'emploi. Rappelons que contrairement à toutes les prédictions des soi-disant experts, spécialistes et consorts de l'économie, l'instauration d'un Smic horaire en Allemagne n'a conduit ni à une augmentation du chômage, ni à celle de l'inflation.

L'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble des salariés à se mettre en grève Jeudi 15 septembre et à rejoindre les jeunes, les retraités et les privés d'emploi à la manifestation départementale à Nancy.

Rassemblement à 15h – Place Dombasle

Réduire le temps de travail pour travailler tous, travailler mieux

Contrairement aux idées reçues, le temps de travail diminue dans tous les pays de l'Union européenne et la durée du travail effective en France n'est pas particulièrement basse si l'on considère le temps de travail de tous les salariés.

C'est une réalité : on produit plus avec beaucoup moins de salariés. Les gains de productivité colossaux réalisés dans tous les secteurs d'activité, doivent conduire, non pas comme veut le faire la loi travail, à remettre en cause les « 35 heures » mais bien à aller de l'avant en réduisant davantage le temps de travail sans perte de salaire pour travailler tous, travailler mieux, travailler moins.

Des études réalisées par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et par la Dares (service recherches du ministère du Travail) révèlent que les lois Aubry n'ont nullement nuit à la compétitivité des entreprises françaises mais ont pour le moins permis de créer plus de 350 000 postes dans les secteurs marchands, sur la période allant de 1998 à 2002.

La réduction légale du temps de travail est aussi un élément important pour l'égalité professionnelle femme/ homme et pour l'accès au plein temps.

La question de la réduction du temps de travail n'appartient pas à l'histoire, elle est une question d'actualité et d'avenir !

Réorienter la dépense publique des poches des actionnaires vers l'investissement et l'emploi

Un rapport sénatorial est sans équivoque, le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et le pacte de responsabilité, qui a coûté pas moins de 41 milliards, n'ont démontré aucun effet jusqu'ici sur l'investissement et l'emploi.

Les entreprises ne font qu'empocher cette manne financière avec pour seul résultat un niveau record à hauteur de 32,2 % pour le taux de marge des entreprises au profit, pour l'essentiel, des actionnaires. C'est ainsi que les dividendes français « ont augmenté de 11,2 %, pour atteindre 40 milliards de dollars (35 milliards d'euros).

Un résultat que seuls les Pays-Bas et la Corée du Sud ont réussi à surpasser !

Contrepartie de ces cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations sociales, la baisse des dotations aux collectivités locales a eu raison de l'investissement des administrations publiques qui a chuté de 1,7 % pénalisant le développement et les emplois futurs.

Les propositions de la CGT pour gagner le progrès social

- ✓ **L'augmentation du Smic à 1 800 euros brut pour accroître la consommation, doper la croissance et financer la protection sociale.**
- ✓ **Un taux de remplacement au minimum de 75 %, et en aucun cas inférieur au Smic, pour une carrière complète de travail.**
- ✓ **La revalorisation des minima sociaux.**
- ✓ **La mise en place généralisée des 32 heures sans perte de salaire, seul moyen de résorber le chômage de masse qui affecte 5,7 millions de nos concitoyens.**
- ✓ **La retraite à 60 ans avec la possibilité d'un départ anticipé à taux plein pour les salariés dans le cadre du compte pénibilité.**
- ✓ **Le droit effectif à la déconnexion et l'encadrement du forfait-jour pour les cadres avec l'augmentation des jours de RTT pour ces salariés.**
- ✓ **Le redéploiement des 200 milliards d'aide aux entreprises.**
- ✓ **Consacrer 3 % du PIB à la recherche et à l'innovation.**
- ✓ **Développer les services publics en réseaux (énergie, transport, communication,...) et la fonction publique pour répondre aux besoins sociaux des populations et économiques.**
- ✓ **Une réforme ambitieuse de la fiscalité publique.**
- ✓ **Un droit d'information et de contrôle des instances représentatives des personnels quant aux aides publiques versées à l'entreprise lorsqu'il n'existe pas de contrepartie réelle en termes de maintien ou de création d'emplois.**
- ✓ **La taxation des contrats courts pour favoriser l'emploi en CDI.**
- ✓ **L'affirmation des libertés syndicales.**
- ✓ **La création pour les instances représentatives du personnel d'un droit suspensif applicable à un licenciement économique pour vérifier du sérieux de son motif.**